***S13 Information aux salariés, des élus CGT au CSE***

**Coronavirus : nos vies valent mieux que leurs profits !**

**La santé des salariés ne doit pas être prise à la légère !**

**Le lundi 16 mars 2020, en CSE extra, la direction a annoncé la fin provisoire de la production**, réclamée par l’ensemble des organisations syndicales. Jean-Pierre MERCIER, délégué Syndical Central CGT du groupe PSA, avait depuis le dimanche 15 mars, par communiqué de presse, demandé l’arrêt total de la production et ce dans les plus brefs délais.

**Le loup sort du bois !**

Une image contenant dessin

Description générée automatiquementLa direction annonce la fin de production sur de nombreux sites du groupe. Encore une fois tout le monde n’est pas traité de la même manière, puisque tous les sites ne sont pas fermés. Et là où les sites sont fermés certains secteurs travaillent encore. À Sochaux, notament, QCP, quai CPL, RD2 eux ne sont pas concernés par cet arrêt de production. **A l’heure où, la France demande à tout le monde de rester chez eux, les capitalistes que sont les actionnnaires de PSA, mettent en danger de nombreux travailleurs de Sochaux, mais aussi du groupe PSA. Entraînant aussi les sous-traitants dans leur course aux profits même dans l’urgence sanitaire.** Au lieu de confiner tous les salariés, et d’arrêter toutes activités sur l’ensemble des sites.

Dans un communiqué de presse, la direction annonce une éventuelle reprise le 26 mars, alors que certains secteurs travaillent encore. Une hérésie totale, alors que tous les médecins s’accordent à dire qu’il faut 14 jours minimum de confinement pour écarter tout risque de contracter le virus et qu’ils se posent la question de prolonger le confinement compte tenu de l’ampleur de l’épidémie. Délibérement la direction met en danger l’ensemble des salariés du site, mais aussi toute la population. Pour se donner bonne conscience leur derniere trouvaille est de donner **une partie des masques** à l’hopital de Belfort/Montbéliard, ce qui est un bon début mais ne masquera pas leur mise en danger des salariés.

**Chômage partiel = salaire partiel**

**![Une image contenant dessin

Description générée automatiquement]()**Mercredi 18 mars, la direction a annoncé la mise en place du **chômage partiel (84% du salaire net)** à partir du mois d’avril. Si la paie de Mars ne serait pas touchée, selon les dires de la direction, pour autant la paie d’Avril sera impactée par les deux semaines d’arrêt du mois de mars (régule). **Soit plusieurs centaines d’euros en moins fin Avril !**

Jusqu’à présent, l’employeur participait pour une petite part à ces 84%. Au nom de la solidarité nationnale, l’état prendra en charge la part patronnale et paiera avec l’argent de nos impôts la totalité des 84%...(décret pas encore paru) **Moralité : en temps de guerre, il y a toujours des profiteurs !**

Grand Seigneur, PSA autorise les salariés à prendre sur leurs compteurs d’heures pour combler la perte salariale. Et ceux qui n’ont pas d’heures ? Révoltant !

**Dans tous les CSE du groupe PSA, la CGT a voté contre cette décision et revendique le maintien des salaires à 100% payés par PSA, pour les CDI, CDD et les intérimaires.**

**Le code du travail victime collatérale du COVID 19 ! ☹**

Sous prétexte de crise sanitaire, le gouvernement instaure un état d’urgence, non pour renforcer les droits des salariés à être protégés dans leur emploi, leur santé et leur rémunération, mais au contraire pour **permettre aux grands groupes de faire payer la crise aux salariés en s’attaquant au Code du travail**.

Les employeurs pourront mettre en place un accord d’entreprise pour imposer aux salariés d’être en **congés payés forcés pendant la période de confinement** (super les vacances !) et au retour de les faire **travailler jusqu’à 48 heures par semaine**, sans respect des temps de repos journalier et hebdomadaire.

Déjà des intérimaires ont eu à subir des « fins de mission anticipées » au nom de la souplesse prévue dans les petites lignes de leur contrat.

**Pour la CGT, il n’est pas question de sacrifier les intérimaires, nos congés nos droits sur l’autel d’une quelconque « union sacrée »**

D’ailleurs, à ceux qui prétendent que face à l’urgence, il faut faire des sacrifices, **nous demandons de montrer l’exemple en rétablissant l’ISF et l’impôt sur les bénéfices !**

Dans une période où chacun est confiné chez soi, il n’est pas facile de faire entendre la voix du monde du travail**. Pourtant il faut le faire partout où l’on peut, y compris sur les réseaux sociaux, la CGT du site de Sochaux vous demande de relayer ce tract par tous les moyens possibles.**

**Ayons dès aujourd’hui une réflexion commune pour ne pas se faire faire les poches par le patronat qui a déjà les poches bien remplies, afin que dès la reprise nous puissions agir ! Carlos Tavarès avec plus de 20 000€ par jour (samedi, dimanche compris) peut mettre la main à son portefeuille aussi. Des millions d’euros ont été trouvé pour notre dame de Paris, pourquoi là, les grandes fortunes ne font pas pareil ?**

**Soutien au personnel soignant !**

Tous les gouvernements successifs se sont attelés à démanteler notre système de santé commun, les hôpitaux, la sécurité sociale, pour un seul est unique but, faire de l’argent sur le dos des malades.

La CGT s’est toujours opposée à cette casse de notre système de santé, aujourd’hui, malheureusement, les effets de cette épidémie se font ressentir.

**La CGT PSA du site de Sochaux remercie et apporte tout son soutien, à toutes et tous qui se battent dans les hôpitaux, EPHAD, maisons médicales… avec de moins en moins de moyens contre ce virus et qui soignent malgré leur fatigue, leur peur, tous les citoyens.**

**Intéressement, participation**

C’est **jusqu’au 3 avril 17H** que nous pouvons débloquer la participation et de l’intéressement. Avec la crise liée au coronavirus nous ne savons pas si les courriers arriveront à temps. La CGT a demandé que pour les personnes n’ayant pas reçu leurs courriers de déblocage un délai supplémentaire exceptionnel soit accordé. Nous attendons la réponse. En attendant, pour ceux qui le peuvent faites la démarche par internet.

**Intérimaires**

Des agences profitent de cette situation pour exercer des pressions sur les intérimaires pour leur faire signer des fins de contrat. Ne signez pas de telles choses qui pourraient vous nuire.

**En cas de doutes, pressions, menaces contactez les délégués CGT qui sauront vous aider et vous apporter conseil.**

**Prenez soins de vous et de vos proches !**

**Ensemble, prenons soins des droits du monde du travail !**